

[L'événement](#)

L'usine de métaux accusée de polluer

LES RÉSULTATS viennent de tomber : les sols de Saint-Arnoult-en-Yvelines, Sonchamp et Clairefontaine sont pollués. C'est en tout cas ce qu'assure l'Association contre l'usine de retraitement des déchets industriels (Acrudi). Ses membres protestent contre l'activité de la Chaudière, une usine de transformation d'aluminium installée depuis une trentaine d'années à Sonchamp, une petite commune du sud des Yvelines : « Nos analyses montrent une concentration massive de dioxine et la présence anormale de métaux lourds comme du manganèse, du cuivre, du zinc. » Selon l'Acrudi, près de 10 000 habitants de ce secteur rural sont concernés par une pollution industrielle, « à l'origine de maux de tête » et de « goût métallique dans la bouche » chez certains riverains ou d'« odeur de casserole brûlée » dans l'air. La préfecture des Yvelines et la mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines suivent l'affaire de très près, « au nom du principe de précaution ». Pour démêler le vrai du faux, les études se multiplient. Les agriculteurs ont eux aussi mené l'enquête. Selon eux, il existe bien une forte présence de métaux lourds, mais seulement à la surface des terres. Une conclusion proche de celle de la Direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement (Drire). Ce service de l'Etat a constaté une « faible pollution des sols par les métaux lourds, mais sans risque sanitaire. » Selon la mairie de Saint-Arnoult, les médecins du secteur n'ont pas constaté d'anomalies chez leurs patients.

« On peut faire dire beaucoup de choses aux chiffres »

Autre sujet d'inquiétude : la présence de dioxine, une substance chimique dangereuse issue des fumées industrielles, à l'origine de graves problèmes immunitaires ou hépatiques. L'association a remarqué des concentrations très importantes dans les sols. Des « valeurs qui semblent disproportionnées, estime un cadre de la Chaudière. Comment ont-ils fait pour en arriver là ? Qu'ont-ils étudié réellement ? On peut faire dire beaucoup de choses aux chiffres ». Pourtant, en 2006, l'entreprise a bien dépassé les normes de rejets de dioxine. Depuis, la situation a été régularisée, selon la Drire qui ne veut pas sombrer dans le catastrophisme. « C'est vrai que ce n'est pas facile avec cette entreprise, explique un cadre de cette administration. Les résultats mettent du temps à arriver. Le dialogue est compliqué. Si la communication est du même genre avec les habitants, ça peut expliquer cette sorte de psychose qui s'installe chez des riverains dépourvus d'informations. »

Mehdi Gherdane

Le Parisien , mardi 29 mai 2007



SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES , HIER. Cette usine est la cible des associations et des riverains, qui dénoncent la pollution qu'elle entraîne. (LP/M.G.)

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES , HIER. Cette usine est la cible des associations et des riverains, qui dénoncent la pollution qu'elle entraîne. (LP/M.G.)

Droits de reproduction et de diffusion réservés © **Le Parisien 2005**